

Qu'est-ce que le projet «Communes sympas» ?

Une volonté politique

Le projet «Communes sympas» porte sur le développement du vivre ensemble, l'intérêt à renforcer la qualité de vie et la prise en compte de chacun-e (indépendamment de l'âge, de la nationalité, du genre, du quartier, etc.).

→ *Qualité de vie*

Dans toutes les communes, des activités, des projets, des événements qui favorisent la qualité de vie et la cohésion sociale sont déjà réalisés. Le projet «Communes sympas» renforce ces actions en favorisant la connaissance mutuelle, la mise en lien et la coopération des acteurs locaux (instances politiques et associatives, habitant-e-s, etc.) ; il offre aux habitant-e-s qui s'engagent ou souhaitent s'engager des compétences plus approfondies par le biais d'une formation.

→ *Vivre ensemble*

Ainsi, en menant le projet «Communes sympas», la commune décide clairement de donner des moyens pour que, sur son territoire, un esprit «sympa» enrichisse ce qui se vit, se fait déjà.

→ *Cohésion sociale / intégration sociale*

Le projet «Communes sympas» va donc encourager des habitant-e-s à se former pour développer de nouvelles habiletés qui pourront être utilisées dans les activités de tous les jours et/ou mises en œuvre dans les associations, groupes, collectifs qui mènent des actions ou organisent des événements, mais également pour «contaminer» de cet esprit «sympa» d'autres pratiques existantes.

*L'esprit
«Communes
sympas»*

«Aller vers»

Plutôt que d'attendre que les habitant-e-s viennent chercher des prestations offertes par la commune ou par d'autres associations/collectifs, le projet «Communes sympas» propose de **rejoindre les habitant-e-s dans les lieux de vie et de développer avec eux/elles les actions proposées.** 🗨️ 45

*Être acteur/trice de la
qualité de vie et du (bien)
vivre ensemble*

Le projet «Communes sympas» **considère que tous/tes, chacun-e, habitant-e-s ou organismes et groupes, sont des acteurs** de promotion, capables de contribuer à favoriser des actions positives collectives et individuelles («sympas») en s'investissant avec leurs capacités, leurs ressources et leurs motivations.


Le projet «Communes sympas» favorise l'échange et le dialogue, l'écoute et la communication ; il permet aux habitant-e-s de créer et de préserver des liens.

*Donner des ressources
et renforcer ce qui «va
bien» plutôt que «lutter
contre»*

Le projet «Communes sympas» propose de quitter la logique de «lutte contre des problèmes» pour promouvoir le «positif» et cultiver une meilleure qualité de vie. Il renforce les capacités d'agir des habitant-e-s et des collectifs pour **développer des projets participatifs qui agissent sur la qualité de vie et la cohésion sociale** : Il s'agit de **prévenir les problèmes plutôt que d'y réagir.** 🗨️ 44

Une formation d'Agent-e-s sympas pour

→ Valoriser l'engagement des habitant-e-s

Le projet «Communes sympas» consiste aussi à **offrir une formation d'une trentaine d'heures à des habitant-e-s qui sont engagé-e-s ou le seront** dans des projets ou des collectifs pour les doter de savoirs, de savoir-faire et surtout de développer des attitudes, un esprit (savoir-être) utiles à être des «acteurs/trices de prévention», nommé-e-s des «agent-e-s sympas».  [2.3](#)



Il manifeste la reconnaissance de la commune pour les habitant-e-s qui s'investissent et font vivre l'esprit «Communes sympas».

→ Donner des ressources et des compétences

La formation est dispensée sur plusieurs périodes de trois heures en proposant différentes thématiques, telles que :



- La construction de l'être humain.
- La relation centrée sur la personne.
- La connaissance de l'espace social communal.
- L'attitude responsable.
- La gestion des conflits et des comportements agressifs.
- Le pouvoir/autorité – cadre/repères.
- La conduite de réunion.
- L'intégration et la pluriculturalité.
- La relation, ses jeux et ses enjeux.

La commune va :

- **Choisir les modules/thèmes en collaboration avec l'institution de formation.**  [1.3](#)
- **Déterminer quelles personnes elle souhaite atteindre et les inviter à se former** (migrant-e-s, jeunes et plus âgé-e-s, habitant-e-s depuis peu ou natif-ve-s, etc.).  [2.4](#)

Des agent-e-s sympas

La formation contribue à enrichir des compétences pour développer un rôle nouveau, **dénommé «agent-e sympa».**

Les agent-e-s sympas sont appelé-e-s à «être dans une attitude sympa», qui, par l'exemple, pourrait stimuler les relations entre les habitant-e-s et améliorer le vivre ensemble.  [2.3](#)  48

Des actions «sympas»

Le projet «Communes sympas» contribue, notamment grâce aux agent-e-s sympas et sur la base de ce qui se fait déjà, à développer des actions «sympas» (qui sont imprégnées de cette logique de l'«aller vers», de la promotion de la qualité de vie) :

- **Projets et activités individuelles** : entraide entre voisin-e-s, parrainage pour accueillir une famille migrante, aide pour des démarches administratives, accompagnement individuel, etc.
- **Projets et activités collectives** : manifestations, rencontre interculturelle, fêtes de quartiers, tournoi coopératif, développement d'offres (cours de langue, accueils, mise à disposition de lieux publics, etc.).

La commune se trouve ainsi enrichie de projets qui favorisent le vivre ensemble; l'esprit «sympa» peut vivre dans de nombreuses activités (culturelles, sportives, d'entraide et de services, musicales, de voisinage, d'intégration, etc.) qui renforcent la qualité de vie.

Chaque commune peut ainsi développer l'orientation qui fait sens pour elle : favoriser la cohésion sociale par l'intégration des migrant-e-s ? Par le renforcement des liens intergénérationnels ? Par un décloisonnement entre les quartiers ? Etc.

Par le projet «Communes sympas», la commune renforce sa cohésion sociale (face aux risques d'exclusion et de conflits sociaux), parce que les habitant-e-s et les acteurs collectifs ont développé des modes efficaces de vivre ensemble.

Ressources

- 45 [J.-P-Helbling, Syndic de Marly : Accueil des nouveaux arrivants à Marly \(vision large de l'intégration, pas seulement les migrant-e-s\)](#)
- 44 [J.-P-Helbling, Syndic de Marly : Création de la commission «Marly Sympa» : passage du «lutter contre» au «promouvoir»](#)
- 48 [M. Favre, Responsable de L'Étrier, Marly : Déplacer des grains de sable \(esprit : plutôt «être» que «faire», valoriser les petits gestes\)](#)